

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

# DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

**Bulletin de nouvelles**

Abonnement

**Archives**

À l'agenda

Communiqués / Discours /  
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes  
pratiques

Sites d'intérêt

## **Bulletin de nouvelles** sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 9, no 4, lundi 9 février 2009

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !**

### DANS CE NUMÉRO :

#### Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

#### Communiqués, discours, déclarations

- Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest décoré Commandeur de la Légion d'honneur de la République française
- « Le rapport mondial sur la diversité culturelle viendra donner une perspective internationale aux grands débats de société au Québec » — Michel Audet, représentant du gouvernement du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO

#### Publications récentes

- Commentaires concernant les impacts de l'APE CARIFORUM-UE pour les secteurs créatifs caribéens
- Publication des actes du colloque La langue française dans sa diversité

#### Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Le 21 février sera la Journée internationale de la langue maternelle
- La culture en mouvement : un aperçu des projets financés au titre du programme Culture de l'Union européenne

## Suivi de la Convention


### Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Le Comité intergouvernemental a tenu une première réunion, ordinaire, à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007. Il s'est réuni à nouveau, cette fois en séance extraordinaire, à Paris, France, du 24 au 27 juin 2008. Enfin, la deuxième session ordinaire du Comité intergouvernemental a eu lieu à Paris, du 8 au 12 décembre 2008. Une autre rencontre du Comité aura lieu au mois de mars 2009, avant la Conférence des Parties prévue un peu plus tard, au mois de juin, à Paris.

Au moment d'écrire ces lignes, 95 États ont ratifié ce traité. Nous tenons à souligner que, le 27 janvier 2009, la Bosnie-Herzégovine a déposé son instrument de ratification

auprès de l'UNESCO et figure désormais au nombre des États Parties à la Convention.

Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

## Communiqués, discours, déclarations

### **Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest décoré Commandeur de la Légion d'honneur de la République française**

Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest a reçu le 2 février, du président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur. Lors de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le premier ministre a retracé certains moments-clés des relations entre la France et le Québec et souligné que cette relation privilégiée « embrasse maintenant tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle ». Précisant que « cette amitié, cette fraternité continue d'accumuler des précédents », M. Charest a tenu à rappeler « qu'en 2005, à l'UNESCO, le Québec, la France et le Canada ont fait front commun pour que soit adoptée une convention visant à protéger la diversité des expressions culturelles, affirmant ainsi que l'âme des peuples n'est pas un objet de commerce ».

Nous vous invitons à lire le texte de cette allocution dans le [site du bureau du premier ministre](#).

Source :

- [Communiqué de presse du bureau du premier ministre du Québec](#)

Haut de la page 

### **« Le rapport mondial sur la diversité culturelle viendra donner une perspective internationale aux grands débats de société au Québec » — Michel Audet, représentant du gouvernement du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO**

M. Michel Audet, représentant du gouvernement du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO estime que le Rapport mondial sur la diversité culturelle (RMDC), dont le lancement est prévu en août prochain, « viendra donner une perspective internationale aux grands débats de société en cours au Québec, que ce soit en matière de protection de la langue française, d'identité nationale, d'accommodements raisonnables, de développement durable, de diversité des expressions culturelles ou de concentration des médias. »

M. Audet, dont les propos sont relatés dans le [Bulletin Québec@monde](#), a participé le 14 janvier dernier à une rencontre tenue à l'instigation de la sous-directrice générale à la culture à l'UNESCO, M<sup>me</sup> Françoise Rivière, avec les États membres de l'organisation afin de faire le point sur le RMDC.

L'article publié dans Québec@monde indique que « le Rapport mondial sur la diversité culturelle vise à dresser un portrait des enjeux de la diversité culturelle, à examiner un certain nombre d'idées reçues et à proposer des recommandations concrètes dans

certains domaines transversaux. Parmi les sujets qui ont suscité une réflexion particulière, mentionnons les identités, le dialogue interculturel, l'avenir des langues, le pluralisme des médias et des industries culturelles, l'éducation, le développement durable, les industries culturelles ainsi que la gouvernance et les droits de l'Homme.

Ce rapport, commandé par la Conférence générale de 2005, se veut de même envergure que le Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (EPT) de l'UNESCO ou, encore, le Rapport mondial des Nations Unies pour la mise en valeur des ressources en eau (WWDR) de ONU-Eau.

L'UNESCO a mis sur pied un comité d'orientation composé de quinze experts de diverses disciplines et de plusieurs continents, qui est chargé de diriger les travaux vers l'atteinte des objectifs de 2005. De nombreuses consultations ont eu lieu tant auprès des membres de l'UNESCO, que de la société civile et du milieu universitaire. Plus de cinquante rapports d'experts ont été demandés par l'UNESCO entre 2006 et 2008.

Le RMDC, qui comptera 350 pages et 8 chapitres, comprendra notamment dix recommandations majeures qui auront fait l'objet de consultations au cours de l'hiver et du printemps auprès des 193 pays membres de l'UNESCO. Avant le lancement officiel prévu en août prochain, un sommaire pourrait être rendu disponible à l'occasion de la semaine internationale de la diversité culturelle, qui culmine le 21 mai. »

Pour en savoir davantage sur le Rapport mondial sur la diversité des expressions culturelles, nous vous invitons à visiter [le site Internet de l'UNESCO](#)

**Source :**

- [Bulletin Québec@monde](#)

Haut de la page 

## Publications récentes

### Commentaires concernant les impacts de l'APE CARIFORUM-UE pour les secteurs créatifs caribéens

À lire dans le dernier numéro du bulletin Éclairage, disponible dans le site Internet de l'International Center for Trade and Sustainable Development (ICTSD) : deux textes commentant l'Accord de partenariat économique (APE) CARIFORUM-UNION EUROPÉENNE.

Dans l'article intitulé « Suite au tout récent APE que peuvent attendre nos secteurs créatifs caribéens? », l'auteur Josanne Leonard, directrice de Miribai Communication, consultante et présidente de Caribbean Creative Industries Business Forum vise à « mettre l'accent sur le Protocole de Coopération Culturelle de l'APE, en se concentrant particulièrement sur les implications pour les secteurs des industries culturelles et du divertissement de la région ». Nous vous invitons à lire [cet article](#), disponible dans le site Internet de l'ICTSD.

Dans le second texte, portant sur « L'extension des flux de biens et services culturels entre l'UE et les pays ACP », Edna dos Santos Duisenburg rappelle que « malgré leur abondance en talents créatifs et en atouts culturels riches, les pays en développement – y compris les ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) – ne tirent pas encore parti de l'énorme potentiel de leurs industries créatives pour leur croissance économique, la création d'emplois, l'inclusion sociale et les bénéfices à l'export (...). Mais il est possible d'améliorer cette situation et toutes les opportunités de le faire devraient être saisies. L'APE est une de ces opportunités », de poursuivre l'auteur, responsable du Programme d'Économie Créative de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) qui signe toutefois ce texte à titre personnel. [Cet article](#) est disponible dans le site Internet du ICTSD.

**Source :**

- [Site Internet de l'ICTSD](#)

## Publication des actes du colloque La langue française dans sa diversité

Du 21 au 23 septembre 2008 avait lieu à Montréal le colloque intitulé La langue française dans sa diversité. Ce rendez-vous scientifique, qui rassemblait près d'une trentaine de chercheurs et de spécialistes, était organisé par le Secrétariat à la politique linguistique du Québec, en collaboration avec le Conseil supérieur de la langue française et l'Office québécois de la langue française.

« La langue française, peut-on lire dans l'avant-propos, fait partie de l'histoire de plusieurs États où elle est utilisée soit comme langue maternelle soit comme langue seconde ou langue partenaire. Cette langue en partage au sein de l'espace francophone renvoie ainsi à des cultures diverses et à des réalités sociales différentes. Elle est par essence plurielle. Tout locuteur francophone, qu'il soit Français (de Paris ou de Marseille), Belge (de Bruxelles ou de Namur), Québécois (de Montréal ou de Sherbrooke), ou Africain (de Dakar ou d'Abidjan), parle le français, mais un français nécessairement marqué par des mots, un accent, des tournures du pays et de la région où il vit. À l'instar d'autres langues de grande extension qui ont essaimé à travers le monde, le français s'est lui aussi diversifié au fil des ans et a donné lieu à des variétés distinctes et originales qu'il apparaît légitime de reconnaître et de valoriser; cette diversité contribue en effet à la vitalité du français. Depuis un certain nombre d'années, des chercheurs se sont intéressés au phénomène de la variation linguistique, inhérent à toute langue, ainsi qu'à la description des usages diversifiés du français. La reconnaissance et la valorisation de la diversité du français soulèvent toutefois des questions qu'il importe d'examiner plus à fond. Une ouverture de plus en plus grande à la variation incite en effet à s'intéresser aussi à la perception que peuvent avoir les locuteurs francophones de ce phénomène, à s'interroger sur la hiérarchisation des variétés de français et sur le rapport à établir entre la norme et les normes et entre l'utilisation des variétés et l'intercompréhension entre les locuteurs francophones. La variation a aussi des implications importantes notamment dans l'enseignement, l'évaluation de la maîtrise et la préparation d'outils de diffusion du français. Il convient enfin d'évaluer les modalités de prise en compte de la variation sur les plans sociolinguistique, linguistique, didactique et culturel (par exemple le doublage) ».

Afin d'approfondir ces questions, qui peuvent s'avérer fort pertinentes dans le contexte d'une réflexion sur l'avenir du français, ce colloque a réuni intervenants d'horizons professionnels variés. Les textes rassemblés dans cet ouvrage traitent du phénomène de la variation, de la manifestation de la variation en français ainsi que des enjeux liés à la reconnaissance et à la prise en compte de cette variation.

Le texte intégral des actes de ce colloque est accessible dans le [site Internet du Secrétariat à la politique linguistique](#)

Source :

- [Secrétariat à la politique linguistique du Québec](#)

## Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

### Le 21 février sera la Journée internationale de la langue maternelle

La Journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence Générale de l'UNESCO en novembre 1999, est célébrée chaque année afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme.

Cette journée tire son origine du "Language Movement Day", commémoré au Bangladesh (anciennement Pakistan de l'Est) depuis les événements tragiques de 1952, lors desquels des étudiants universitaires bangladaïsi avaient trouvé la mort à Dhaka.

La dixième édition de la Journée internationale de la langue maternelle, le 21 février 2009, est aussi l'occasion de rappeler aux États membres l'objectif de cette célébration : la reconnaissance de la diversité linguistique et l'importance d'une éducation multilingue.

Pour connaître le programme de cette Journée et prendre connaissance du message du

directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, à cette occasion, nous vous invitons à visiter le site de l'[UNESCO](#).

Source :

- [Site Internet de l'UNESCO](#)

Haut de la page 

### **La culture en mouvement : un aperçu des projets financés au titre du programme Culture de l'Union européenne**

La Commission européenne annonce dans son site Internet la parution de la brochure La culture en mouvement, qui offre un aperçu des projets financés au titre du programme Culture de l'Union européenne. Doté d'une enveloppe de 400 millions d'euros pour la période 2007-2013, ce programme permettra à des centaines d'acteurs du secteur culturel et à des milliers d'autres personnes de participer à des projets de coopération culturelle transnationaux et de toucher les citoyens de toute l'Europe.

En préface de cette brochure, nous pouvons lire que celle-ci « présente des exemples de projets qui promeuvent la mobilité des artistes et de leurs œuvres, qui favorisent l'accès au patrimoine culturel commun, qui encouragent la créativité des jeunes par des initiatives éducatives culturelles innovantes et qui renforcent les capacités des professionnels du monde culturel. » Vous trouverez également dans cette brochure des initiatives de promotion du dialogue interculturel de même que de nombreux projets illustrant la créativité et l'innovation, thème de l'Année européenne 2009.

Cette brochure est disponible en français, en anglais et en allemand dans le [site Internet de la Commission européenne](#).

Source :

- [Site Internet de la Commission européenne](#)

Haut de la page 